

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINT-MATHIEU**

Procès-verbal de la séance régulière du 13 octobre 2015

Tenue à l'école Saint-Mathieu

APPROUVÉ

SONT PRÉSENTS(ES)

M^{me} Catherine Laforest, enseignante

M^{me} Amélie Desruisseaux-Talbot, parent

M. Jean-Sébastien Lemieux, parent

M. Jean-Luc Fortin, parent

M^{me} Julie Bédard, personnel professionnel

M^{me} Nathalie Dumont, représentante du service
de garde

M. David Smith, enseignant

M^{me} Isabelle Henry, parents

M^{me} Geneviève Bussière, directrice

M^{me} France Trudel, parent

M^{me} Doris Hardy, représentante du personnel
de soutien

M^{me} Josée Simard, directrice adjointe

Projet d'ordre du jour

OUVERTURE :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Intervention du public
4. Suivis au procès-verbal du 15 septembre et adoption de celui-ci

DÉCISIONS :

5. Adoption du budget du service de garde 2015-2016.
6. Adoption du document d'information générale concernant les règles de fonctionnement (service de garde en milieu scolaire 2015-2016)

DISCUSSION :

7. Ouverture du service de garde durant la relâche

INFORMATION :

8. Rapport du président du conseil d'établissement et correspondance reçu
9. Rapport de la direction
10. Rapport du représentant au comité des parents
11. Rapport du trésorier
 - 11.1 Adoption des états financiers 2014-2015
 - 11.2 Budget 2015-2016
12. Rapport du commissaire
13. Autres sujets
 - 13.1 Fondation de l'école St-Mathieu
 - 13.2 TDAH
 - 13.3 Portail

FERMETURE :

14. Levée de la réunion

OUVERTURE

1. Mot de bienvenue

M. Fortin ouvre la séance à 19h.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.-2015-16-20	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 13 octobre 2015.
-----------------	---

3. Intervention du public

Aucune intervention

4. Suivis au procès-verbal du 15 septembre et adoption de celui-ci

- Il y a la lecture du procès-verbal et certaines modifications.
- Mme Bussièrès fait le suivi de certains dossiers.
 - Les activités éducatives et les sorties pour l'année n'ont pas été compilées par toutes les classes. Pour l'instant, il y a treize classes qui les approuvent.
 - Il y a quatre activités parascolaires qui ont débuté. Il y en a deux qui n'ont pas été retenus suite à l'offre de service tel que le mini-basket et le hip hop.
 - Il y a vingt t-shirts de basketball qui ont été commandés. Dans la commande, il y aura aussi ceux de l'équipe de l'école. Un total de trente-quatre t-shirts seront alors achetés.

C.E.-2015-16-21	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2015 avec les modifications suggérées.
-----------------	---

DÉCISIONS

5. Adoption du budget du service de garde 2015-2016

- Mme Bussièrès explique le tableau du budget du service de garde.
- Il y a moins d'élèves inscrits que l'an passé ce qui explique la diminution de l'allocation du MEESR et la hausse de la tarification.
- Le total du revenu est de 628 000\$.
- Les dépenses s'équilibrent avec les revenus.

C.E.-2015-16-22	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le budget du service de garde pour l'année 2015-2016.
-----------------	---

6. Adoption du document d'information générale concernant les règles de fonctionnement (service de garde en milieu scolaire 2015-2016)

- Mme Bussièrès explique le document. Elle nomme où l'école a dû faire des ajustements selon les besoins spécifiques de l'école.
- Le document sera envoyé aux parents par courriel et il sera mis sur le site web de l'école lorsque celui-ci sera prêt.

C.E.-2015-16-23	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le budget du service de garde pour l'année 2015-2016.
-----------------	---

DISCUSSION

7. Ouverture du service de garde durant la relâche

- Actuellement, le service de garde obtient un déficit lors de l'ouverture durant la semaine de relâche. Un montant entre 200\$ et 300\$ est perdu depuis plusieurs années au cours de ces journées. Il faudrait que le service de garde puisse s'autofinancer afin d'être ouvert.
- Il y a seulement une trentaine d'élèves qui participent durant cette semaine.
- Le service de garde coûte 19.93\$ par jour pour l'inscription d'un enfant.
- Le service de garde enverra une lettre au mois de janvier pour l'inscription pour la semaine de relâche et elle expliquera la possibilité de l'annulation du service lors de cette semaine. Le parent qui confirmera la présence de leur enfant devra également faire un paiement pour officialiser l'inscription.

INFORMATION

8. Rapport du président du conseil d'établissement et correspondance reçu

M. Fortin remet de la correspondance à Mme Trudel. Celle-ci fera le suivi lors de la prochaine rencontre.

9. Rapport de la direction

- Mme Bussièrès travaille avec le centre Marie-Rollet concernant le nouveau logo de l'école. Le centre soumettra trois logos. Le travail devrait être complété avant le temps des fêtes.
- Une photographe est venue prendre des photos d'élèves afin de les insérer dans le projet éducatif de l'école.
- Le site web continue de progresser.
- La ville refuse les requêtes de la direction afin d'obtenir plus de brigadiers pour la sécurité des élèves sur certaines rues passantes. La ville doit respecter certains critères.
- Mme Bussièrès a reçu les résultats de la réussite scolaire aux différentes épreuves du ministère 2014-2015. Le bilan sera fait lors de la prochaine séance après la compilation des résultats.
- Il y a eu la première rencontre de l'OPP. Les membres se sont donné une mission concernant le bénévolat dans l'école et ils ont créé un sous-comité culturel. La prochaine rencontre aura lieu le 4 novembre.
- La direction incite les enseignants à promouvoir les activités qu'ils font avec les élèves sur le site web de l'école.
- Il y aura la première communication qui sera envoyée par courriel la semaine prochaine.
- La photo scolaire a eu lieu la semaine passée. Il y avait 5 équipes de photographes qui se rendaient dans les classes durant 1 heure.
- La bibliothèque sera fermée du 19 octobre au 6 novembre afin que le service éducatif puisse la réaménager et qu'elle fasse l'élagage des livres.
- Il y aura quarante-huit élèves qui bénéficieront de l'aide aux devoirs. Il y en aura durant l'heure du dîner ou après l'école. Les élèves commenceront la semaine prochaine.

10. Rapport du représentant au comité des parents

La première rencontre a lieu le 14 octobre. Mme Trudel ne pourra pas être présente. Elle demandera un résumé.

11. Rapport du trésorier

11.1 Adoption des états financiers 2014-2015

Mme Trudel explique le tableau des états financiers du conseil d'établissement de l'année 2014-2015 de l'école Filteau/St-Mathieu.

C.E.-2015-16-24	Il est proposé par Mme Hardy et appuyé par Mme Laforest d'adopter les états financiers de l'année 2014-2015 de l'école Filteau/St-Mathieu.
-----------------	--

11.2 Budget 2015-2016

- Mme Trudel explique le tableau du budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2015-2016.
- Il y a un solde restant en date du 30 juin 2015 qui sera séparé avec l'école Filteau.

C.E.-2015-16-25	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le budget du conseil d'établissement pour l'année 2015-2016.
-----------------	---

12. Rapport du commissaire

Aucune intervention

13. Autres sujets

13.1 Fondation de l'école St-Mathieu

Il y a des parents qui travaillent pour la création d'une fondation à l'école St-Mathieu.

13.2 TDAH

Il y a la diffusion d'une émission concernant le TDAH à Télé Québec. Il y aura trois émissions à partir du 26 octobre. Cette information sera dans l'Info-parents.

13.3 Portail

La première communication et les bulletins se retrouvent dans le portail.

Mme Bussièrès fera un suivi à la prochaine rencontre.

FERMETURE

14. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20h15.

C.E.-2015-16-26	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la levée de l'assemblée.
-----------------	---

Jean-Luc Fortin

Président

Rédigé par Syndie Charest, secrétaire